









**Octobre 2019**

Table des matières

[LISTE DES ACRONYMES 3](#_30j0zll)

[INTRODUCTION 4](#_1fob9te)

[RAPPEL DU CONTEXTE: 5](#_3znysh7)

[ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR WASH 6](#_2et92p0)

[Présentation du cadre institutionnel : 6](#_tyjcwt)

[Analyse du cadre institutionnel : 7](#_3dy6vkm)

[Analyse des politiques nationales du financement : 7](#_1t3h5sf)

[RECOMMANDATIONS (ETAT, PTF, OSC) 8](#_4d34og8)

[PROPOSITION D’ARGUMENTS POUR LA REALISATION D’UNE ETUDE SUR L’EFFICACITE ET L’EFFICACITE DE LA GESTION DU WASH : 8](#_2s8eyo1)

[CONCLUSION : 9](#_17dp8vu)

# LISTE DES ACRONYMES

|  |  |
| --- | --- |
| **Sigles** | **Significations** |
| CDMT | Cadre des Dépenses à Moyen Termes |
| DNACPN | Direction Nationale de l´Assainissement du Contrôle de la pollution et des nuisances  |
| IRC | ????? |
| ODD | Objectifs du Développement Durable |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale  |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PNAEP | Plan National d’Approvisionnement en Eau Potable |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| PROSEA | Programme Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement  |
|  |  |

# INTRODUCTION

La production de cette note rentre dans le cadre du programme Watershed en partenariat avec IRC. Elle est la suite d’une série d’activités de plaidoyer, l’appui au renforcement/mobilisation des OSC et médias, à la veille, et au contrôle citoyen, à la recherche et au plaidoyer pour le droit d’accès à l’eau potable et à l’assainissement.

La présente note vise la réalisation d’une étude nationale sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle. Elle s’articule autour de (i) Analyse du cadre institutionnel du secteur WASH (ii) Analyse des politiques nationales de financement du WASH (iii) Analyse croisée du cadre institutionnel et des politiques de financement, (iv) Proposition d’arguments de plaidoyer et (v) Recommandations.

# RAPPEL DU CONTEXTE:

Pour donner un accès universel à l’eau potable et l’assainissement, le Mali a entrepris d’importantes réformes dans le secteur de l'eau et de l’assainissement au cours des dix dernières années avec l'adoption de plusieurs lois cadres, en particulier le Programme Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement (PROSEA) et le Plan National d'Approvisionnement en Eau Potable (PNAEP) de 2002, la Politique Nationale de l'Hydraulique de 2006 et la Politique Nationale d'Assainissement de 2009.

Toutes les institutions responsables du secteur WASH sont toujours avec le Ministère de l'Energie et de l’Eau, avec la Direction Nationale de l'Hydraulique et le Ministère de l'Environnement, de l’Assainissement, du Développement Durable avec la Direction Nationale de l´Assainissement du Contrôle de la pollution et des nuisances (DNACPN).

Cette séparation des responsabilités sectorielles sur deux ministères (voire trois avec le ministère de la Santé responsable de l'hygiène) rend difficile la coordination sectorielle et le financement intégré des politiques.

Pour remédier ces problèmes, une cellule interministérielle sur la planification et les statistiques en ce qui concerne l'eau, l'environnement et l'urbanisme a vu le jour en 2009. Toutefois, cette cellule est malheureusement à ce jour assez faible.

A tous ces problèmes institutionnels s’ajoutent d’autres comme ceux relatifs à la gouvernance, à la coordination du secteur, au financement et à la gestion des fonds alloués au secteur dans un contexte multi acteurs.

Le partenariat stratégique Watershed entre le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères le consortium d’ONG constitué d’IRC, Simavi, Wetlands International et Akvo constitue une opportunité majeure pour faire face à tous ces défis.

Aussi, Watershed entend œuvrer pour le renforcement de la société civile et des médias nationaux afin qu’ils assument pleinement et efficacement leurs responsabilités de veille et de contrôle de l’action publique en matière d’eau et d’assainissement de 2016 à 2020.

Pour l’année 2019, les interventions vont contribuer (i) au renforcement/mobilisation des OSC et médias pour la veille, le contrôle citoyen, (ii) à la recherche, (iii) et au plaidoyer pour le droit à l’eau potable et à l’assainissement.

 La recherche est une question majeure dans le cadre de ce programme qui a besoin de données et d’évidences pour nourrir les actions de plaidoyer singulièrement celles portant sur le financement du secteur WASH au Mali.

C’est dans ce cadre très particulier, que la CN-CIEPA avec l’appui d’IRC a initié la production d’une note de plaidoyer visant la réalisation d’une étude nationale sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle. Il s’agit spécifiquement d’amener les OSC et partenaires à construire un argumentaire sur le bienfondé de la réalisation d’une étude sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle ; de susciter l’intérêt auprès du gouvernement et des PTF sur la réalisation d’une étude sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle ; d’amener les OSC et partenaires à fédérer leurs énergies en vue de la réalisation d’une étude sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle.

# ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR WASH

## Présentation du cadre institutionnel :

Le secteur WASH est piloté au niveau institutionnel par :

* Ministère de l’Energie et de l’Eau;
* Ministère de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable ;
* Ministère de la Santé et des Affaires Sociales;
* Ministère de l’Agriculture.

Ces ministères sont respectivement chargés de L'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation en matière mines, et de l'eau, le développement des ressources en eau en vue d'assurer notamment la couverture des besoins du pays en eau potable. La Contribution au développement de l'éducation, de la formation et des citoyens en matière d'environnement ; Mise en place de la commission du Développement Durable. L’élaboration, l’animation et la coordination de la politique de l'eau et de la protection de la biodiversité ; L’élaboration et la mise en œuvre la politique nationale en matière de santé. La promotion du développement économique et social en milieu rural à travers l'élaboration des politiques et stratégies tendant à faire de l'Agriculture le moteur du développement du pays.

En plus de ces départements ministériels des Directions Nationales en charges de la définition des politiques de la mise en œuvre et le suivi desdites politiques.

## Analyse du cadre institutionnel :

Le contexte institutionnel au Mali est marqué actuellement par plusieurs réformes qui se traduisent par :

***Le désengagement de l’Etat*** dans la fourniture des biens et services en vue de recentrer ses actions sur la promotion du secteur privé national, la législation, la réglementation, le contrôle et le suivi ;

***La décentralisation administrative*** par la responsabilisation des collectivités territoriales et structures décentralisées pour assurer la maîtrise d’ouvrage ;

***L’harmonisation des lois et règlements*** en vigueur avec les exigences du nouveau contexte ;

***La participation des bénéficiaires au financement*** des infrastructures en privilégiant l’approche par la demande et l’approche par programme ;

***Le développement d’actions visant la pérennisation*** des systèmes d’alimentation en eau potable, impliquant le paiement du service de l’eau par les usagers, la concertation à tous les niveaux et l’implication effective des femmes dans les activités.

## Analyse des politiques nationales du financement :

Sur un coût total du CDMT 2019-2021 de 148,853 milliards de FCFA, les financements acquis (c.-à-d. les projets et programmes pour lesquels il existe une convention de financement signée) se chiffrent à 42,646 milliards de FCFA, soit un niveau de financement acquis de 28,60%. A titre de comparaison, les financements acquis dans les CDMT 2017-2019 et 2018-2020 constituaient respectivement 32% et 24%. Cette tendance tout à fait moyenne par rapport aux périodes précédentes, reflète une programmation globale optimiste quant à la mobilisation des financements.

Il a été retenu lors de l’adoption des ODD par l’assemblée générale des Nations Unies de fixer un objectif spécifique pour le secteur, qui consiste à « garantir l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

La revue de Mars 2015, qui faisait état de 33% de la population, soit près 6 Millions de personnes n’ont toujours pas accès à une source d’eau améliorée lié aux faiblesses d’un dispositif d’investissement et suivie.

Il a également ajouté que le secteur de l’eau, qui souffre d’un manque chronique de financement de la part de l’Etat est très fragmenté, avec l’intervention de nombreux acteurs.

Un plan de financement est en place et utilisé dans la plupart des domaines WASH, bien qu’il y ait une insuffisance de fonds pour atteindre les cibles des ODD. L'absorption des engagements des bailleurs a également révélé des difficultés, principalement en raison des décaissements tardifs et complexes des fonds.

Si nous voulons atteindre les cibles de cet objectif, il faut absolument tirer les leçons du passer.

# RECOMMANDATIONS (ETAT, PTF, OSC)

**Pour OSC, PTF :**

* Bâtir un véritable dispositif de suivi et de planification des investissements au profit de nos populations.

**Pour Etat, PTF :**

* Assurer l’accès à tous à l’eau en 2030.

**Pour Etat :**

* Respecter les engagements pris dans le cadre de SWA (5 % du budget alloué au secteur) ;
* Améliorer le ciblage et l’orientation des financements en direction des zones prioritaires ;
* Créer une synergie d’actions entre tous les acteurs dont l’Etat, les collectivités, le secteur privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers et l’usager du service de l’eau.

**Pour OSC :**

* Connaitre les flux financiers du secteur (traçabilité) ;
* Faire le plaidoyer pour la réalisation d’une étude nationale sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur wash dans un contexte multi-tutelle
* Renforcer la transparence et le contrôle de l’utilisation des fonds (redevabilité)

# PROPOSITION D’ARGUMENTS POUR LA REALISATION D’UNE ETUDE SUR L’EFFICACITE ET L’EFFICACITE DE LA GESTION DU WASH :

C’est au regard des impératifs et des mauvais résultats du passer, du fait de la décentralisation et de la répartition des rôles des acteurs et des problèmes de chevauchement entre les différents départements ministériels, que CN-CIEPA/WASH a pris l’initiative d’inciter auprès de l’Etat à réaliser d’une étude sur l’efficience et l’efficacité de la gestion budgétaire du secteur WASH dans un contexte multi-tutelle. « CN-CIEPA/WASH a la conviction que la réalisation de cette étude permettra d’appuyer significativement l’atteinte des objectifs du Développement Durable (ODD) dans les quelles notre pays s’est fortement engagé pour améliorer des flux financiers et assurer aux populations maliennes un service durable dans un environnement sain »

# CONCLUSION :

 L’efficacité est « la mesure selon laquelle les résultats de la mise en œuvre d’une la politique participent à la réalisation des objectifs spécifiques de celle-ci ».

L’évaluation de l’efficacité prend en compte les points suivants :

* Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ou sont susceptibles de l’être ?
* Quels ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?

Malgré les reformes l’efficacité de la mise en œuvre des politiques souffre de la séparation des responsabilités sectorielles sur quatre ministères et le financement intégré des politiques de référence.

La synergie entre les acteurs clés n’a pas été au rendez-vous, faute de coordination et de concertation permanente. L’efficacité de la mise en œuvre des politiques a également souffre d’une organisation non appropriée des activités et d’un manque de coordination dans le financement.